

PANORAMA DU SECTEUR ASSOCIATIF DE L'ESSONNE

janvier 2015

vie
associative

UNE FORMATION ?
UN CONSEIL ?
UNE DEMANDE
DE SUBVENTION ?

+ D'INFOS SUR

associations.essonne.fr

Essonne
LE DÉPARTEMENT

DES REPÈRES INDISPENSABLES

Il y a aujourd'hui entre **17 000 et 19 000 associations en activité dans le département dans tous les secteurs** : sport, culture, social, santé, environnement, défense des droits..., au plus fin des quartiers et des villages, parfois comme le dernier élément de vie sociale. Ces associations sont animées par des bénévoles, estimés entre **175 000 et 200 000** dans le département. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et interviennent au moins une fois chaque semaine. Ils sont entre **70 000 et 80 000**.

Dans certaines associations, les bénévoles peuvent s'appuyer sur des salariés : on compte près de **2 200 associations employeurs**, représentant plus de **26 000 salariés**, pour une masse salariale annuelle de **570 millions d'euros**.

Le secteur associatif représente un enjeu social que chacun connaît, mais aussi un enjeu économique important dans le département: plus d'**un salarié sur 13** est employé par une association et **110 associations** comportent **plus de 50 salariés**. Au total, depuis 2000, elles ont créé **plus de 6 200 emplois** en Essonne.

Le secteur associatif se renouvelle régulièrement, avec **environ 1 100 nouvelles associations** chaque année, pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Faire connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national.

Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation.

Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental, et fournir aux chercheurs du département ou de la région, les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

DES INFORMATIONS ISSUES DE PARTENARIATS PRÉCIEUX

Pour établir et actualiser ces panoramas, Recherches & Solidarités a construit des partenariats et s'appuie sur des données officielles homogènes, pour l'ensemble du territoire, ainsi qu'au fil des années : Services du Journal Officiel, ACOSS-URSSAF, MSA, ministères, INSEE...

Direction des Sports, de la Jeunesse, de la Coopération et des Associations
Service des relations avec les associations
Boulevard de France 91012 Evry cedex - **contacts : associations.essonne.fr**

2013-2014 : ANNÉE RECORD DES CRÉATIONS D'ASSOCIATIONS

■ Environ 1 100 nouvelles associations chaque année



Le rythme de créations d'associations est globalement plus soutenu dans le département qu'au plan national, avec une année record en 2013-2014.

NEUF ASSOCIATIONS NOUVELLES POUR 10 000 HABITANTS

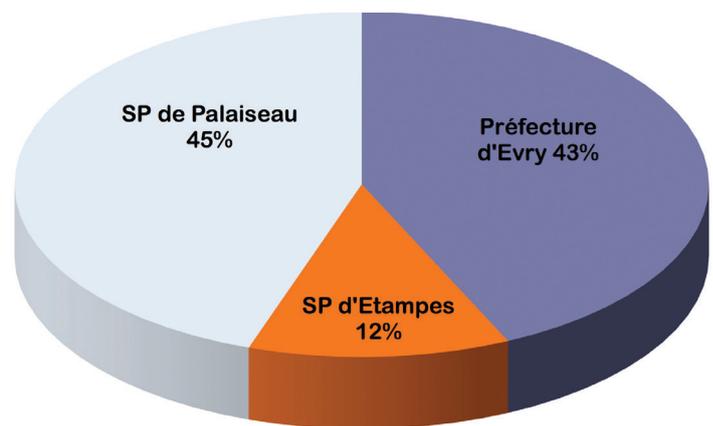
La dynamique de créations est un repère intéressant, montrant que ceux que l'on nomme les « bâtisseurs associatifs » sont actifs.

Le département de l'Essonne crée en moyenne annuelle 8,6 associations pour 10 000 habitants. Ce qui est inférieur à la moyenne de la région de l'Île de France (11,2), elle-même au-dessus de la moyenne nationale (10,7).

C'est un signe plutôt positif car un trop grand nombre de créations pourrait être préjudiciable au développement du secteur, en faisant naître trop de concurrences. Notamment au regard du potentiel de bénévolat, et des moyens financiers accordés par l'Etat et les Collectivités.

■ 45 % des créations en sous-préfecture de Palaiseau

(Calcul sur les 10 dernières années)



DES ASSOCIATIONS POUR QUOI FAIRE ?

■ Une réponse aux attentes et besoins de la population

Le département se distingue par des créations proportionnellement plus nombreuses dans le sport et les loisirs. Comme dans les départements franciliens, il se crée dans l'Essonne davantage d'amicales et de groupements d'entraide qu'en moyenne nationale.

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Ile-de-France	France
Culture	19,2	24,5	22,9
Sport	14,9	9,5	16,2
Loisirs	13,9	10,2	13,2
Social	9,0	9,5	8,0
Santé	3,9	3,5	4,0
Education, formation	4,6	6,0	6,1
Economie	2,8	3,7	4,4
Aide à l'emploi, développement local	1,5	2,2	2,1
Environnement	3,3	2,8	3,5
Autres	26,9	28,1	19,6
<i>(dont amicales, groupements affinitaires ou d'entraide)</i>	13,6	11,5	7,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 4 ans, 19,2 % des inscriptions se sont situées sous le thème « culture » en Essonne pour une proportion de 22,9 % au plan national.

UN ENJEU ECONOMIQUE ET SOCIAL FORT

■ Près de 2 200 employeurs dont 110 associations de plus de 50 salariés

Tranches	Associations employeurs	Ventilation départementale en %	Ventilation nationale en %
1 ou 2 salariés	1 088	50%	53%
3 à 5 salariés	369	17%	15%
6 à 9 salariés	255	12%	10%
10 à 19 salariés	188	8%	9%
20 à 49 salariés	179	8%	8%
50 à 99 salariés	67	3%	3%
100 salariés et +	43	2%	2%
Total	2 188	100	100

Les associations de 3 à 9 salariés sont ici proportionnellement plus nombreuses qu'en moyenne nationale. Par ailleurs, 110 associations comptent plus de 50 salariés, dans le département.

Ces employeurs sont précieux pour les territoires, sur le plan social et sur le plan économique, d'autant plus qu'ils ne se délocalisent pas.

Sources : Données 2013 ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S

PLUS DE 26 000 SALARIÉS ASSOCIATIFS

■ Un emploi privé sur 13

Dans l'Essonne, les salariés des associations représentent 7,6% du total des salariés privés. Cette proportion est supérieure à la moyenne régionale (6,7%) et inférieure à la moyenne nationale (9,7%)

Si une très large majorité des associations relève du régime général de sécurité sociale en Ile de France, il ne faut pas oublier celles qui relèvent du régime agricole. Dans le département, parmi les 26 052 salariés associatifs, 432 sont assujettis à ce régime. Ils représentent 1,7%, pour 1,1 % en moyenne régionale et 4,8% en moyenne nationale.

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS

Secteur d'activité	Département en %	France en %
Enseignement	11,4	12,1
Sport	8,2	4,3
Santé	10,4	7,3
Social	50,2	50,2
Loisirs	0,9	1,2
Culture	2,6	3,3
Autres activités (1)	7,0	11,2
Autres (2)	9,3	10,4
Total	100,0	100,0

Les emplois associatifs des secteurs de la santé et du sport sont nettement plus représentés dans l'Essonne, à la différence de ceux des loisirs et de la culture.

Sources : Données 2013 ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S - L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE).
 (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme...
 (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

ZOOM SUR LE SECTEUR SOCIAL

Dans ce contexte, les secteurs de l'hébergement médicalisé et social ainsi que l'aide par le travail et l'accueil d'enfants handicapés sont proportionnellement plus présents en Essonne qu'en moyenne nationale.

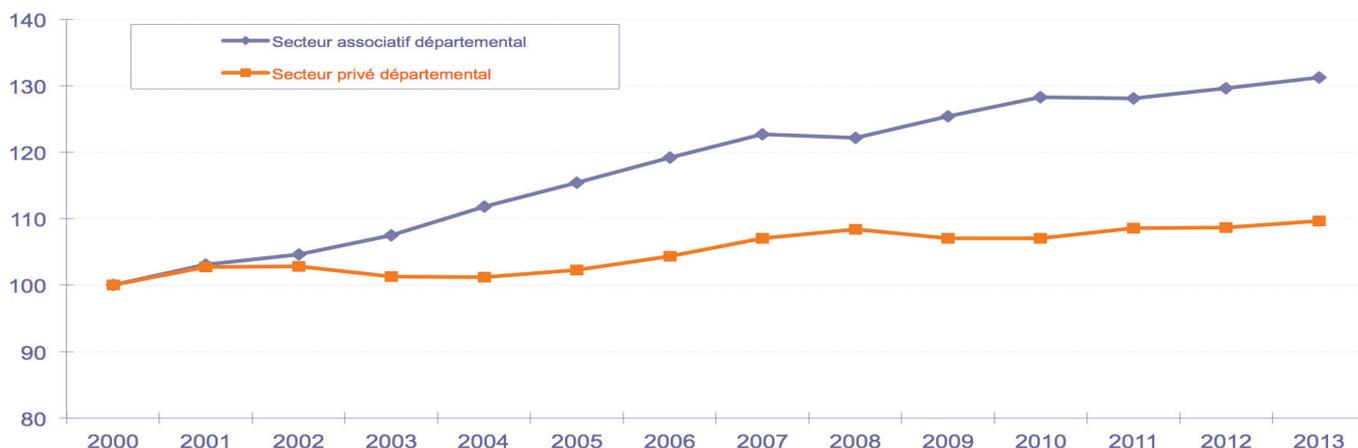
Sources : Données 2013 ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S
 (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...
 (2) Rappel de la proportion figurant dans le tableau précédent.

Secteur d'activité	Département en %	France en %
Hébergement médicalisé	12,3	9,8
Hébergement social	12,0	9,6
Aide à domicile	6,1	10,2
Accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	0,4	0,5
Aide par le travail	8,6	7,7
Accueil de jeunes enfants	1,1	2,2
Accueil d'enfants handicapés	2,6	1,3
Accueil d'enfants et adolescents	0,9	0,7
Autres actions sociales sans hébergement (1)	6,2	8,2
Ensemble du secteur social (2)	50,2	50,2

UNE CROISSANCE CONTINUE DE L'EMPLOI ASSOCIATIF

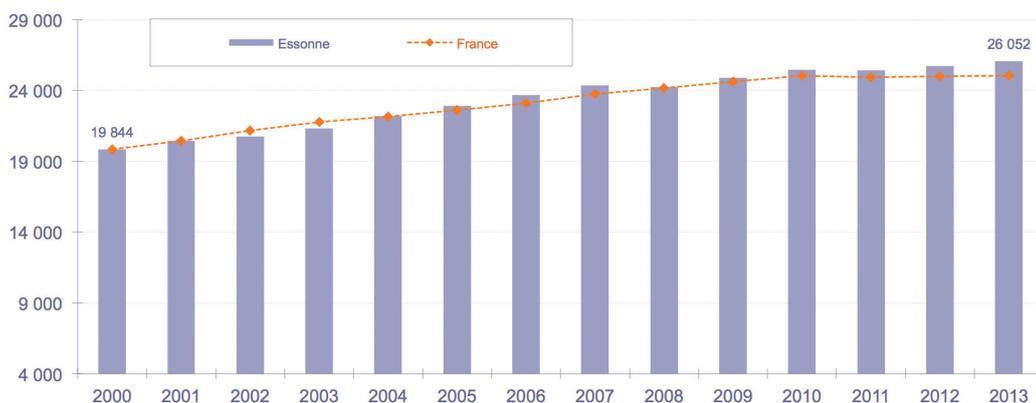
Nettement plus soutenue que dans l'ensemble du secteur privé

Plus de 6 200 emplois ont été créés dans les associations du département, au cours de la période 2000-2013. Après un léger recul en 2008, l'écart se creuse entre un secteur associatif qui reste créateurs d'emplois et un secteur privé atone.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2013 exprimées en base 100 à partir de l'année 2000. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Une reprise s'amorce depuis 2 ans



L'évolution de l'emploi associatif départemental suit de près la courbe nationale. Cependant, après une pause en 2011, le département connaît depuis 2 ans une croissance légèrement plus forte.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA.

Quelques repères sur les associations en France aujourd'hui

Il y a aujourd'hui plus d'un million d'associations actives en France. Environ 71 500 associations ont été créées en 2013-2014, bilan en augmentation de 8% en deux ans, qui pourrait traduire un élan de solidarités et de recherche de liens sociaux, dans une période tendue.

Les associations sont dirigées et animées par environ 12,5 millions de bénévoles, soit un Français sur quatre. Cette proportion est en légère augmentation, mais celle des bénévoles qui agissent sur un mode régulier (hebdomadaire), est passée de 12,5% des Français en 2010 à seulement 10,5% en 2013. Parmi ces bénévoles très engagés, environ 30% ont aujourd'hui plus de 70 ans.

En 2013, on comptait 165 000 associations employant 1 813 000 salariés, soit près d'un salarié privé sur dix. Parmi eux, 70% sont des femmes (44% dans l'ensemble du secteur privé) et 13,3% ont plus de 55 ans (9,8% dans l'ensemble du privé). La masse salariale s'élevait à 37 milliards d'euros.

L'emploi associatif a connu une hausse continue entre 2000 et 2010, un léger retrait en 2011 (- 0,6%), et il s'est stabilisé en 2012 et 2013, par un équilibre acquis notamment grâce aux emplois d'avenir. Cette stabilisation s'est confirmée au premier et au deuxième semestre 2014.